

L'agglo *la lettre*

Lettre d'information des élus et des agents de L'agglo Foix-Varilhes

À LA UNE

Rencontres communales : retour sur la tournée 2023

C'est devenu un rendez-vous habituel : une fois par an, comme décidé collectivement dans le pacte de gouvernance de L'agglo Foix-Varilhes, les *rencontres communales* permettent un temps d'échange entre les maires, les conseillers municipaux et le président de L'agglo, Thomas Fromentin, accompagné de vice-présidents.

Le tour 2023 était constitué de quatre étapes : Pradières (secteur Foix / sud-est) le 5 juin, Ségura (secteur Verniolle / nord-est) le 6 juin, Artix (secteur Varilhes / nord-ouest) le 7 juin et Serres-sur-Arget (secteur Barguillère / sud-ouest) le 8 juin.

Au menu, en entrée, une présentation de l'état d'avancement d'*Agglo 2026, un projet pour notre territoire*, pour lequel un bilan à mi-mandat est en cours de réalisation, avec notamment une volonté de renforcer nos engagements dans la transition écologique.

Plats de résistance à la carte ensuite, variables selon les secteurs et le choix des participants : les modalités de gestion des transports scolaires dès la prochaine rentrée scolaire, la poursuite de l'élaboration du PLUi-H dans une logique de co-construction avec les communes, notamment autour des enjeux démographiques et du développement économique, les impacts du transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines à L'agglo, la réflexion autour du recrutement d'un maître-nageur pour accompagner les écoliers au centre aquatique, mais aussi L'agglo-bus, le projet de cinéma, les fonds de concours aux communes...

Place au dessert enfin, avec un temps convivial (un grand merci aux mairies accueillantes) permettant pour certains de poursuivre et d'approfondir telle ou telle question, pour d'autres de mieux se connaître, tout simplement, autour d'un verre.



Ségura



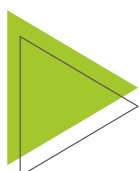
Serres-sur-Arget



Pradières



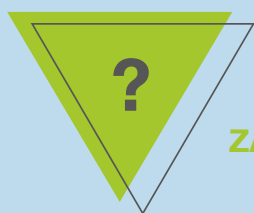
Artix



Comment nous joindre :
L'agglo Foix-Varilhes
1A avenue du Général de Gaulle 09000 Foix
Tél. : 05 34 09 09 30
accueil@agglo-pfv.fr
www.agglo-foix-varilhes.fr



- ▶ **Du 01/07 au 28/10/2023**
Expositions « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » et « Lire et écrire avec Anne Frank »
Pôle culturel de L'agglo à Varilhes
Entrée libre et gratuite
- ▶ **03/07/2023 à 20h**
Réunion publique sur le PLUi-H
Forges de Pyrène
- ▶ **05/07/2023 à 18h30**
Conseil communautaire
Forges de Pyrène
- ▶ **13/07/2023 à partir de 11h30**
Festival Résistances
Animation proposée par la médiathèque de L'agglo à Foix, à la suite de la projection du film *Le chant de la mer* de Tomm Moore, dans le cadre du programme Jeune public
Médiathèque de L'agglo à Foix
Accès libre et gratuit - À partir de 8 ans
- ▶ **Tout l'été**
Bons plans d'activités, de visites, d'hébergements... L'office de tourisme Foix-Ariège-Pyrénées regorge d'idées pour vous divertir cet été.
Pour les découvrir, rendez-vous sur www.foix-tourisme.com



ZAN : quésako ?

ZAN : Zéro artificialisation nette

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi climat et résilience, a été promulguée le 22 août 2021. Elle est la traduction législative des recommandations de la convention citoyenne pour le climat et aborde de nombreuses thématiques telles que l'alimentation, les déplacements, la production, l'urbanisme et le logement. En matière d'urbanisme, les dispositions de la loi visent à renforcer les règles pour lutter efficacement contre l'étalement urbain dans le but de protéger nos écosystèmes et d'adapter nos territoires aux changements climatiques. Elle exprime un changement majeur dans la façon d'envisager l'aménagement du territoire. Concrètement, la loi impose la division par deux du rythme d'artificialisation des sols d'ici 2031 avec un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.

AU CŒUR D'UN SERVICE

Pôle ressources humaines

La construction de l'équipe de gestion des RH

L'équipe du pôle RH s'est construite dans les mois qui ont suivi la création de L'agglo. La DRH, Céline Grot, a débuté seule. Puis l'équipe s'est progressivement étoffée avec les arrivées successives de Stéphanie Bonnans, Véronique Yoder, Nicole Garcia et Didier Cugniet. Plus récemment, Carole Miquel et Célia Pelletier ont également pris des fonctions au sein du pôle. Cette actuelle équipe de 7 agents (5,7 ETP) s'est soudée autour d'une montée en expertise partagée, permettant une bonne qualité d'accompagnement de l'ensemble des services et des agents de L'agglo.



Céline Grot, Véronique Yoder, Célia Pelletier, Stéphanie Bonnans, Malauri Malinowsky, Nicole Garcia, Carole Miquel et Didier Cugniet

La stabilisation du fonctionnement de L'agglo a relevé une activité très dense durant plusieurs années, faite de nouvelles réglementations régulières, d'harmonisation des services et des pratiques, de projets à accompagner, d'amélioration des outils de travail, etc. Le pôle RH se doit de porter activement ces évolutions et ces changements, tout en assurant écoute et disponibilité vis-à-vis de chacune et de chacun.

Mais gérer des RH, c'est quoi ?

La notion de gestion débute par la définition de cadres et de règles, notamment en partageant et construisant ces bases avec les représentants du personnel, par le biais des CST et F3SCT. Au quotidien, suit une gestion plus fine, souvent individuelle et au cas par cas : actions sociales, congés, gestion du temps de travail, formations, télétravail, cumul d'activités, fiches de postes, recrutements, etc.

Toute une partie de la gestion administrative des RH s'appuie également et directement sur des cadres législatifs et réglementaires, notamment dans le suivi et l'évolution de carrière, ou la retraite.

Le budget de gestion des RH au sein de L'agglo et du CIAS est porté par le pôle RH : traitements de paies des agents et des élus, caisses de cotisations sociales, de l'assurance statutaire, formations, médecine du travail... Le pôle RH détermine en collaboration avec les directions, les besoins budgétaires et s'assure du suivi et des réajustements optimaux.

Une part de budget est également consacrée aux actions de prévention, à l'échelle parfois d'un service, ou d'accompagnements individuels. Sur ces points, en parallèle, les agents concernés sont accompagnés pour, selon les cas, aller vers une reconnaissance de travailleur handicapé, vers une mise en place d'un reclassement, vers une reconnaissance d'invalidité...

Pour mener à bien certaines de ces missions, dont notamment le suivi de carrière et les actions de prévention, le pôle RH collabore régulièrement avec les services du Centre de gestion de l'Ariège et de Cap emploi. D'autres organismes plus spécifiques s'ajoutent selon les besoins et situations.

Plus globalement, les agents du pôle RH se mobilisent dans les études, réflexions et mises en œuvre de tout nouveau projet d'un service, d'un pôle, ou concernant L'agglo dans son ensemble. À titre d'exemples, une forte implication a récemment permis le transfert dans de bonnes conditions du personnel dans le cadre de la création du CIAS. À noter également, en écho à un sujet d'actualité, des réflexions viennent d'être engagées sur les modalités d'organisation du temps de travail, avec notamment la recherche d'une amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Contacts :

Pôle ressources humaines
05 34 09 09 30 - rh@agglo-pfv.fr

EN BREF

► Premier comité social territorial (CST) commun L'agglo-CIAS

Le premier CST commun L'agglo-CIAS, réuni le 5 juin, a permis d'aller au bout des décisions nécessaires à la continuité des droits des agents transférés vers le CIAS, et au bon fonctionnement des services Clic et résidence autonomie. Par ailleurs, les participants ont échangé autour de documents-cadres importants dans la vie des services : le document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp), le règlement de formation et le plan de formation. A également été évoqué l'accueil des apprentis au sein des services de L'agglo, avec une proposition d'augmenter légèrement (de 4 à 5) le nombre maximum d'apprentis accueillis simultanément au sein des services de L'agglo et du CIAS.

► Nouveau : les titres restaurant évoluent

L'évolution des titres restaurant a été actée au printemps. Leur montant passe de 4 € à 6 € par titre, avec une prise en charge à 60 % par L'agglo au lieu de 50 %. À partir de début juillet, les commandes seront adressées au nouveau prestataire : l'entreprise Sodexo. En parallèle, les agents bénéficiaires recevront leur carte de paiement : le « Pass Restaurant ».

► Rencontre avec le préfet de Région

Thomas Fromentin, président de L'agglo, a reçu Pierre-André Durand, préfet de la Région Occitanie, dans les locaux de L'agglo à Foix. L'occasion de lui présenter notre projet de territoire et de le sensibiliser aux difficultés des communes et de notre intercommunalité.

► Transport scolaire : inscriptions ouvertes

Dès la rentrée de septembre 2023, L'agglo organisera l'ensemble des transports scolaires pour les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des 42 communes de son territoire, selon des modalités identiques à celles précédemment assurées par la Région (qui reste en charge de l'organisation des services entrant ou sortant du territoire de L'agglo).

Les inscriptions sont ouvertes et sont gratuites jusqu'au 31 juillet 2023. Renseignements auprès du service du transport scolaire de L'agglo : 05 34 09 09 39 - transport-scolaire@agglo-pfv.fr
Permanences jusqu'au 31 juillet 2023, au siège de L'agglo à Foix : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / mercredi : 9h-12h et 14h-16h30 + d'infos : www.agglo-foix-varilhes.fr/mobilite/transports-scolaires

► Visite de l'entreprise « Le Farou » à Crampagna

Visite gourmande pour Thomas Fromentin, président de L'agglo et Michel Tartié, vice-président à l'économie, qui sont allés à la rencontre de Sophie Lefrère, créatrice de l'entreprise "Le Farou" à Crampagna. "Le Farou" est un petit bonbon fabriqué de manière artisanale selon une recette de famille. Pour mener à bien son projet, l'entrepreneuse a été accompagnée par la couveuse d'entreprises BGE à Verniolle.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE : c'est voté

Séance du 31 mai :

► Associations : attribution de subventions à des projets portés par des associations culturelles et sportives locales

► Culture : ouverture d'une section de second cycle de cours de théâtre au sein de l'école de musique et de théâtre de L'agglo

► Transition énergétique : adhésion au groupement de commandes du Syndicat départemental d'énergies de l'Ariège (SDE09) pour mieux maîtriser nos coûts de l'électricité

► Enfance : fixation de prix réduits pour les séjours d'été des accueils de loisirs organisés par les Francas du Pays de Foix

► Solidarité territoriale : soutien aux projets des communes de Burret, Vira, Saint-Martin-de-Caralp, Saint-Félix-de-Rieutord et Saint-Pierre-de-Rivière

Le chiffre du mois



203

C'EST LE NOMBRE D'AGENTS
PERMANENTS QUI TRAVAILLENT
À L'AGGLO ET AU CIAS
(189 à L'agglo + 14 au CIAS)
* au 1^{er} juillet 2023

Ce qui équivaut à :

- 190,90 ETP (178,56 ETP à L'agglo + 12,43 ETP au CIAS)
- 58 contractuels sur emplois permanents, dont 38 CDI (dont 1 au CIAS)
- 8 fonctionnaires stagiaires

Travaux de L'agglo



• Travaux de voirie pour les communes :

- chemin de Michéou à Artix : busage d'un fossé
- chemin de la Brouquette à Artix : création de caniveaux en béton coulé en place et engravement
- espace Antonin Marrot à Saint-Pierre-de-Rivière : pose de bordures et caniveaux, couche de roulement en enrobé à chaud
- La Hiéro à Saint-Pierre-de-Rivière : pose de bordures et caniveaux, couche de roulement en enrobé à chaud.

• Travaux dans les zones commerciales :

- taille de haies (premier passage)
- tonte (deuxième passage).

• Espaces publics :

- Parvis de L'agglo à Foix : installation des panneaux d'information sur L'agglo-bus.

• Bâtiment :

- Résidence autonomie à Varilhes : réception des deux dernières chambres.
Le chantier est désormais achevé.

UNE COMMUNE À LA UNE

Le Bosc

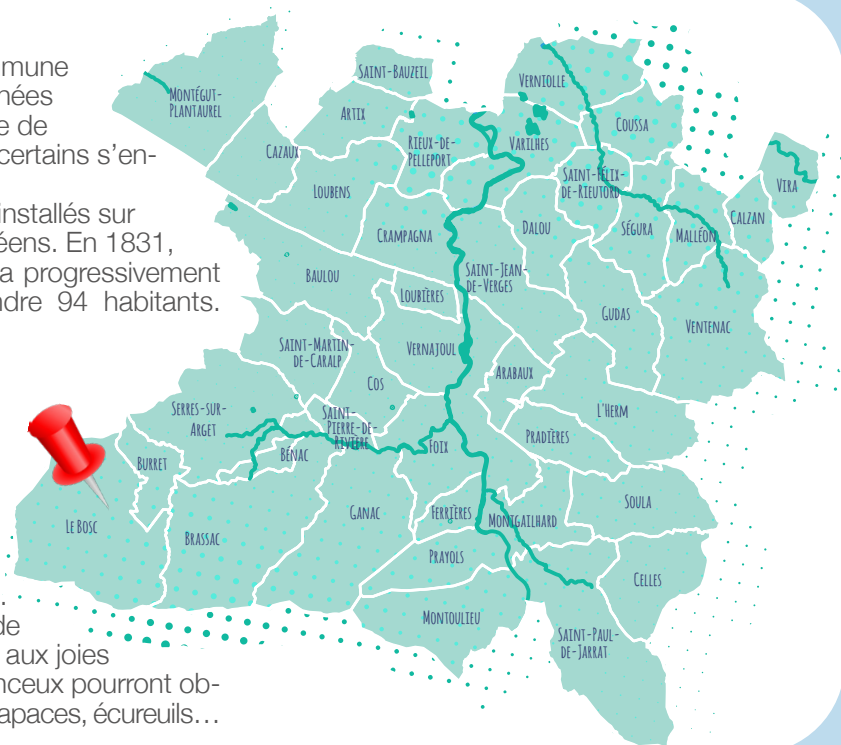
Nichée au fond de la Vallée de La Barguillère, la commune du Bosc fait partie du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises. Situé à l'extrémité sud-ouest du territoire de L'agglomération, le village compte 21 hameaux habités dont certains s'enfoncent dans la montagne et les forêts.

Ces dernières années, de nombreux jeunes se sont installés sur la commune, faisant ainsi croître le nombre de Boscéens. En 1831, Le Bosc comptait 1 890 habitants, un nombre qui a progressivement chuté jusqu'au début des années 80 pour atteindre 94 habitants. Aujourd'hui, ils sont 116 à habiter la commune.

Un environnement privilégié et préservé

Le Bosc fait le bonheur des randonneurs et promeneurs. Située entre 634 et 1668 m d'altitude et majoritairement boisée, la commune possède un patrimoine naturel exceptionnel. D'ailleurs Le Bosc vient du latin « Boscus » qui signifie bois.

La commune abrite les sources de l'Arget et regorge de ruisseaux bien connus des pêcheurs de truites. Culminant à 1 000 m, le col des Marrous est un lieu de promenade très prisé, qui permet en hiver de goûter aux joies de la neige dans une nature préservée. Les plus chanceux pourront observer des cerfs, biches, chevreuils, sangliers, renards, rapaces, écureuils...



LE BOSC

Florilège d'animations

Bien que réputé pour sa tranquillité, Le Bosc est un village qui ne manque pas d'occasions pour se réunir. Les associations locales proposent régulièrement des animations qui font vivre le village et attirent les visiteurs. Le petit marché du Bosc est un des temps forts de la période estivale. Six rendez-vous sont organisés entre mai et octobre. Sur les étals, des produits frais, locaux et de qualité, proposés par des producteurs du coin. Pour plus de convivialité, la mairie propose une animation musicale qui vient prolonger la soirée.

Fin août, la fête du village réunit les Boscéennes et Boscéens. Au programme, chorale et bal. Cette année, rendez-vous le 26 août. Autres événements phares, les concerts à la bougie organisés dans l'église. Le prochain aura lieu le 30 juillet à 20h.

« Tous ces événements sont essentiels. Ils permettent de maintenir le lien entre les anciens et les nouveaux habitants et contribuent à une bonne cohabitation » souligne Nathalie Rodriguez, maire du Bosc.

Une épicerie solidaire lieu de rendez-vous des Boscéens

Le local Ô Brâme est l'unique commerce de la commune. Il occupe l'ancienne épicerie historique du village (dans laquelle se trouvait également une boulangerie). Ce bistrot-épicerie est tenu par l'association locale Megafaune, qui avait auparavant organisé la Veillée à Burret. La gestion du magasin est assurée par une vingtaine d'habitants du village, tous bénévoles. Le lieu dispose d'une belle terrasse qui accueille de nombreux rendez-vous culturels et populaires.

Il est ouvert le samedi de 16h à 19h, et ponctuellement pour des événements, comme le premier samedi soir de chaque mois, pour une soirée jeux de société.

Carte d'identité

Maire :

Nathalie Rodriguez

Population :

116 habitants

Superficie :

25,6 km²

Habitants :

Boscéennes, Boscéens

Le petit marché

Rendez-vous
de mai à octobre,
le 2^e vendredi du
mois à partir de 18h

